

## **Musique classique**

### **Le Département de musique**

La formation musicale constitue l'aspect spécifique du projet éducatif de l'école Joseph-François-Perrault. C'est dans ce cadre, voulu par le milieu, que toute l'organisation scolaire vise à favoriser la formation et les activités musicales des jeunes qui ont choisi cette voie.

### **Un peu d'histoire**

Créé en 1978, le département de musique de l'école accueille annuellement plus de 750 élèves qui y reçoivent un enseignement de qualité supérieure dispensé par des éducateurs renommés. En 1981, la CECM et le Conservatoire de musique du Québec à Montréal signaient un protocole d'entente visant une collaboration étroite pour élargir le rayonnement de la musique au sein de la communauté montréalaise. Au fil des ans, des concerts conjoints sont organisés. De plus, il a été possible d'obtenir des étudiants du Conservatoire une assistance technique soutenue pour les élèves de l'école en instaurant des interventions individuelles et du travail en sous-groupes.

Sous l'habile direction de son fondateur, monsieur **Raymond Grignet**, et de son successeur, monsieur **Richard Charron**, et récemment du nouveau directeur musical, monsieur **Eric Levasseur**, le département vit encore aujourd'hui des heures de gloire. Des manifestations annuelles des plus imposantes comme les concerts publics, les prestations en province et à l'étranger, la production d'un **dixseptième** disque compact, sans parler des nombreux prix obtenus lors des différents festivals et concours en font foi.

### **Un support efficace**

Le Département de musique est composé :

- du directeur musical, monsieur Eric Levasseur ;
- d'enseignants compétents, dévoués, passionnés et rigoureux;
- d'une vingtaine d'enseignants à la leçon dont la plupart sont des anciens du département de musique de l'école Joseph-François-Perrault.

Une collaboration de tous les instants et un support inconditionnel de l'équipe de direction de l'école viennent renforcer la formation musicale donnée à l'école Joseph-François-Perrault.

Un comité de musique formé de parents et d'enseignants du département de musique voit à planifier et à organiser les activités et les sorties des élèves de manière à ce que celles-ci n'entravent pas les autres activités académiques.

L'école propose un environnement bien adapté à l'enseignement de la musique. Elle met à la disposition des élèves cinq salles de classe, deux grandes salles de répétition et quarante-six petits locaux de répétition. Elle possède un grand éventail d'instruments de musique de qualité et se fait un point d'honneur de les prêter aux élèves. Quant aux jeunes musiciens des grands ensembles, ils profitent d'instruments de musique haut de gamme. L'école met aussi à la disposition des étudiants des partitions musicales et des manuels de base.

## **La formation musicale et les programmes**

À l'école Joseph-François-Perrault, l'élève peut accéder à trois programmes de formation musicale:

### **1- le programme régulier dit *Option***

Réservé pour les élèves débutants du quartier, ils ont la possibilité de débiter l'apprentissage d'un instrument à vent, à cordes ou de percussion. À ce niveau, ils sont confrontés rapidement aux exigences de la manipulation de l'instrument, du tonus musculaire requis par la technique ainsi qu'aux connaissances requises pour la maîtrise progressive du langage musical. En formation musicale de base, l'école dispense le programme régulier prévu par le ministère de l'Éducation.

### **2- le programme de Concentration**

En poursuivant un travail assidu, les élèves de deuxième et troisième année peuvent faire partie de l'Harmonie Intermédiaire concentration. Quant aux plus performants, habituellement en classe terminale, ils formeront la grande Harmonie concentration JFP. Cependant, les enseignants enrichissent substantiellement ce programme en fixant toujours plus haut les objectifs à atteindre et en ajoutant des périodes d'enseignement de chorale, de théorie musicale et d'histoire de la musique.

### **3- le programme particulier de formation en Arts-Études**

Une formation musicale de haut niveau est offerte aux élèves qui possèdent déjà une formation musicale acquise soit à l'école primaire Le Plateau de la Commission Scolaire De Montréal (CSDM), soit à un autre établissement similaire ou par le biais de cours privés.

L'école Joseph-François-Perrault dispense son propre programme musical autorisé par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport. Ce programme est admissible à l'aide à la pension tel que défini dans le cadre de la nouvelle classification des projets particuliers de formation en arts (section musique) du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport.

En voici les principales caractéristiques:

- Ce programme de musique comprend : la leçon d'instrument, la littérature musicale, la théorie et la formation auditive. La chorale, l'histoire de la musique, l'écriture musicale (composition) et les grands ensembles. Ces cours sont intégrés à l'horaire de l'élève. Les spécialistes de l'instrument sont des musiciens professionnels (la plupart des anciens de JFP) hautement qualifiés.
- Le répertoire classique est choisi en fonction des apprentissages. Il couvre toutes les époques et genres musicaux;
- Une place privilégiée est réservée aux élèves qui démontrent des talents particuliers. Les programmes de concert mettent en vedette ces jeunes solistes accompagnés par les grands ensembles de l'école;

- Nous dispensons un enseignement collectif en classe, par section (bois, cuivres, cordes, percussion), par petits groupes (musique de chambre) ou individuel (soliste). Toutes les formules pédagogiques sont mises au service des musiciens en herbe.

D'autres activités complètent cette formation musicale. Ainsi, le travail en groupe élargi permet aux élèves de participer à des formations musicales telles que:

- l'Orchestre symphonique JFP
- l'Orchestre symphonique intermédiaire JFP
- l'Orchestre à cordes JFP
- le Chœur JFP
- l'Harmonie JFP
- l'Harmonie intermédiaire JFP
- l'Harmonie junior JFP
- l'Orchestre à cordes junior JFP
- l'Harmonie débutante JFP
- les chorales Arts-Études

Avec un choix aussi impressionnant, il est facile de comprendre que les élèves de notre école aient développé un fort sentiment d'appartenance et qu'ils soient fiers d'étudier à l'école Joseph-François-Perrault.